Mercredi 22 janvier 2014 12h00 [GMT + 1]

NO 370

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde — PHILIPPE SOLLERS
Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNES AFLALO

www.lacanquotidien.fr

Virus mutant

par Jacques-Alain Miller

La quenelle de Dieudonné, c'est l'acte sodomique mimé à l'aide des membres supérieurs. Elle équivaut au bras d'honneur. En termes savants, on dira : « *j'encule* » est la *dénotation* de ces gestes. Mais qui est l'enculé ?

Quand je fais un bras d'honneur, c'est « *x* » : celui à qui je parle ou ce dont je parle, mon chef, ma femme, le Bon Dieu, tout le monde et personne. Le contexte détermine la variable. La quenelle est plus retorse : en tant que bras d'honneur, elle vise un *x* ; variante de ce geste, elle vise les Juifs. Le secret de la quenelle, c'est qu'il s'agit d'un signifiant bifide, ce qui a pour effet de flouter son signifié. Autant le geste est normé, indéfiniment reproductible, autant sa *connotation* est instable, comme un feu clignotant.

Tout le discours de Dieudonné est construit à l'avenant : il exploite avec art la faille signifiant/signifié. S'ensuit un néo-antisémitisme à la fois indubitable et invariablement dénié. Si nombreux, si virulents, que soient ses propos contre les Juifs, le locuteur vous interdit d'en conclure qu'il est

antisémite. C'est le paradoxe logique mis en lumière par le cardinal Newman quand il arguait jadis que 2 ajouté à 2 ne sauraient faire 4 sans un acte de Dieu.

D'où naît le rire viral que suscite Dieudonné ? Il scande un double triomphe sur l'interdit : on transgresse un tabou tout en s'innocentant de cette transgression. Le ça neutralise le surmoi, d'où gain de jouissance. Résultat : alors que les rigueurs de la loi ont largement découragé l'expression rageuse de l'antisémitisme, sa variante humoristique s'est avérée remarquablement adaptée à la situation française. En ce début d'année, ce virus mutant était fin prêt, après une incubation de dix ans, à se répliquer à une échelle de masse.

Un *fiat !* était donc requis pour mettre fin au grand désordre logico-linguistique introduit par Dieudonné dans le lien social. La République étant ce qu'elle est, laïque mais fille du Consulat et de l'Empire, il fallait qu'à défaut d'un Dieu, ce soit l'État qui manifeste sans ambages sa volonté. Il l'a fait par le biais de sa plus haute juridiction administrative, créée par Bonaparte, le Conseil d'État, expression du sens commun des hauts fonctionnaires. Au virus mutant de l'antisémitisme a ainsi répondu une mutation corrélative de la jurisprudence. Elle a médusé le public. Mais elle a été aussitôt répliquée par les tribunaux administratifs.

Le processus étant interactif, on peut s'attendre à des mutations de résistance du virus incriminé. Déjà Dieudonné se réinvente. Il s'apprête à lancer des signifiants nouveaux. Mais leur charge virale sera moindre. On espère la voir à terme se réduire à zéro.

Paru dans Le Point *du 16 janvier 2014 ; texte légèrement corrigé.*

- Belgique : une victoire pour la psychanalyse -

L'art de la percussion

Entretien avec Patricia Bosquin-Caroz

Lacan quotidien - *Le combat mené pour la psychanalyse en Belgique a donc su faire entendre quelque chose aux politiques. Vous-même, avec d'autres, avez œuvré avec une conviction et une efficacité exemplaires dans ce sens durant les cinq derniers mois. Les atermoiements répétés des politiques ont trouvé une issue favorable, alors qu'un passage en force discret pour une absorption de la psychanalyse dans la psychothérapie était tenté. Quelles sont les associations analytiques impliquées et qu'ont-elles su faire entendre ?*

Patricia Bosquin-Caroz - Les associations analytiques qui ont su faire entendre aux politiques que la psychanalyse n'est pas une psychothérapie, même si elle a des effets thérapeutiques incontestables, sont les associations lacaniennes de la FABEP (Fédération des associations belges de psychanalyse), réunies finalement en front commun. Nous avons réussi là une véritable traversée à plusieurs niveaux. Tout d'abord, traversée de l'écran administratif et politique car il a fallu atteindre, convaincre et percuter nos élus. Ensuite traversée des résistances internes propres au mouvement analytique ; là aussi ce n'était pas gagné d'avance, car tous, au départ, n'étaient convaincus qu'il fallait sortir la psychanalyse d'un projet de loi visant à réglementer les professions de santé.

LQ - *L'ensemble des groupes analytiques, unis au début de votre combat, a connu des désaccords, en cours de route. Peut-on parler d'éclatement ? Ces dissensions font-elles symptômes, selon vous, quant à la place de la psychanalyse en Belgique, et au-delà en Europe ? Pouvez-vous nous apporter un éclairage sur les divergences apparues ?*

P. B.C. - Je résumerai le déroulé de notre action, auquel se nouent les accords et désaccords des uns et des autres, psychanalystes liés à l'IPA et psychanalystes lacaniens. Il y a cinq mois, les associations du Champ freudien en Belgique sont les premières à avoir été informées d'une réglementation en cours de la psychothérapie dans le cadre d'une loi sur la santé mentale. Un premier Forum a été organisé dénonçant le « rapt de la psychanalyse aux psychanalystes », celle-ci se voyant ravalée à sa stricte dimension thérapeutique et, pire que ça, absorbée dans la catégorie « psychothérapie analytique ». Nous y avons invité les représentants des autres associations. L'idée était de s'unir dans ce combat. Une pétition, dont le texte fut adopté par la FABEP, a été mise en ligne, recueillant 4979 signatures. Les ipéistes et les lacaniens y demandaient, dans un « appel des psychanalystes » aux parlementaires, « à ce que les Écoles et Sociétés de psychanalyse restent habilitées à assurer la formation des psychanalystes ».

En novembre, très bonne nouvelle : la ministre de la Santé annonçait que la psychanalyse ne serait pas concernée par le projet de réglementation des psychothérapies. Cet engagement oral de la ministre fut confirmé dans un commentaire d'un article de loi dont il nous restait à consolider la valeur juridique : « Le titre et l'exercice de la psychanalyse ne sont pas du ressort de la présente loi… ».

Mais, coup de théâtre : nous apprîmes le recul et la désolidarisation violente de certains collègues. Dans un courrier aux parlementaires, ils en appelaient à intégrer la psychanalyse dans les psychothérapies et les mettaient en garde contre « des associations nuisibles », tout en se présentant comme les associations psychanalytiques les plus anciennes (c'est vrai) et les plus importantes en nombre (c'est faux) de Belgique.

Coup d'éclat ! Les divergences entre ipéistes et lacaniens s'étalaient au grand jour. Certaines associations se retirèrent de la FABEP. Notre action venait d'en prendre un coup. Des parlementaires de la Commission santé nous apprenaient que, les psychanalystes étant « divisés », les politiques étaient désorientés ! Et demandaient à être orientés.

Fin décembre, tout était à recommencer ! La Commission de la santé du Parlement belge se réunissait en janvier pour voter la proposition avant le vote définitif de la Chambre. Nouveau Forum, nouvelle lettre aux

parlementaires, entretiens avec plusieurs d'entre eux. Une véritable concertation entre quelques associations lacaniennes prit alors forme. Ce ne fut pas sans effet sur les politiques ! Car les psychanalystes lacaniens sortaient renforcés de cette division.

Les tenants de l'IPA ont-ils eu peur de se retrouver hors la loi ? C'est ce que pensent certains de nos interlocuteurs politiques. Pourtant, ils n'expliquent pas en quoi les psychanalystes lacaniens les dérangent à vouloir rester en dehors de la loi (ce qui ne veut pas dire hors la loi !), puisque le titre de psychothérapeute reste accessible à tous (moyennant prérequis). La peur ? Oui, mais de quoi ? N'est-ce pas plutôt la dimension par où la psychanalyse touche au registre du réel qui dérange, motivant son absorption dans le *pour tous* des psychothérapies et avec elle l'abrasement de la singularité du symptôme ? Certes, l'éclectisme ipéiste ne lui permet sans doute pas de se prémunir contre le pour tous de la norme et ses prétendues vertus curatives, alors que l'enseignement de Jacques Lacan nous sert davantage de boussole en ce XXIe siècle. Dès lors, les ipéistes ne se laisseraient-ils davantage aspirer par le champ des psychothérapies faute d'outils conceptuels pour s'en distinguer, alors que les lacaniens s'appuient sur le réel en jeu dans l'expérience que leur doctrine permet de formaliser ?

Alors, quid de la FABEP ? Nous verrons. Il s'agit de poursuivre ensemble le combat pour que vive la psychanalyse orientée par le réel du symptôme, son incurable, son incomparable. En tout cas, la victoire des lacaniens ne sera pas sans effet sur le devenir d'une fédération d'associations psychanalytiques.

LQ - *La ministre renonce-t-elle à tout projet de réglementation pour la psychanalyse en Belgique ? Un danger persiste-t-il pour la psychanalyse ? Pensez-vous devoir encore vous mobiliser ?*

P. B.C. - En Belgique, nous sommes à la veille des élections et la ministre de la santé a obtenu ce qu'elle voulait, une législation du champ de la santé mentale. Elle a réussi à inclure la psychothérapie et ladite « santé mentale » dans le champ de la santé. Quant à la place de la psychanalyse qui reste « hors champ », extime, puisque nommée comme telle dans le commentaire de la loi, la ministre a précisé qu'**une réglementation ne pouvait pas « tout cadrer »**. Sommes-nous pour autant à l'abri ? **La ministre n'en**

appelle pas à une réglementation, mais précise qu'elle « ne méconnaît pas… la nécessité de travailler avec les psychanalystes eux-mêmes à la reconnaissance de leur titre, <u>si ils le souhaitent</u> ». On ne va plus légiférer sans nous concerter, ça c'est acquis ! Le cas échéant, elle poursuit : « Il faudra se poser des grandes questions… **une partie de la psychanalyse est-elle bien dans le cadre des soins de santé, parce que, à un moment donné, la psychanalyse peut être conçue comme quelque chose de différent… ».** Elle évoque à ce propos, et la nomme, la psychanalyse laïque. Gravons ces paroles dans nos mémoires, même si elles doivent être bientôt consignées dans le rapport de la discussion parlementaire de la Commission et placées sur le site de la Chambre, ce qui, selon des sources sûres, vaut comme protection juridique.

Bien sûr, nous allons rester sur le qui-vive le temps qu'il faudra.
Il y aurait à avancer dans ce domaine sur le plan européen.

LQ *- Avez-vous reçu le soutien, dans ce mouvement pour la psychanalyse, de personnalités extérieures à notre champ ?*

P. B.C. - Oui, notamment par le biais de la pétition qui avait été diffusée sur internet, des sociologues, philosophes, juristes occupant des postes importants dans des universités belges. Des artistes peu connus ou renommés, comme le réalisateur belge Luc Dardenne. Également de nombreux médecins, psychiatres, etc.

***LQ* -** *Cinq mois de combat, même mené tambour battant, ce n'est finalement pas si long. C'est un beau succès. Y aurait-t-il en Belgique un réel, ou un état d'esprit, ou une sensibilité, plus en phase avec la notion – prenons juste celle-là – de singularité du "parlêtre" qui limiterait l'hostilité à la psychanalyse ?*

P. B.C. - J'évoquerai l'interlocution avec certains parlementaires des partis humanistes. C'est évident qu'ils ont une affinité avec cette notion. Il m'a semblé que ce qui les percutait, c'est notre conviction, notre authenticité à vouloir défendre le plus intime de chacun, la part de dinguerie que la psychanalyse tente de préserver comme son bien le plus précieux. Il s'agissait de faire vibrer cette fibre-là, car eux et nous, nous exerçons des professions impossibles, comme l'écrivait Freud. Nous avons affaire à un

réel que le symbolique ne peut pas résorber, recouvrir (*cadrer*, disait notre ministre). Certains hommes et femmes politiques ont été très sensibles à cette dimension qui échappe à la thérapeutique, qui l'excède, à cette part d'incurable dont on peut se servir dans l'existence. Le Congrès de l'EuroFédération tenu à Bruxelles au Palais des congrès, sur le thème « La santé mentale existe-t-elle ? » et qui a réuni 1500 participants, les a beaucoup impressionnés, comme la Revue *Mental* où toutes les interventions sont reprises. J'ajouterai que quand nous évoquons notre action psychanalytique, nous ne sommes pas du côté de l'éducation, de la correction, du formatage de l'autre, nous ne nous exceptons pas de l'expérience que nous préconisons, puisque pour être psychanalyste nous devons en passer par elle. (On suppose que les thérapeutes TCC ne s'appliquent pas leur traitement !) De plus nous mettons davantage l'accent sur la mutation subjective que sur les effets thérapeutiques, ce qui interpelle.

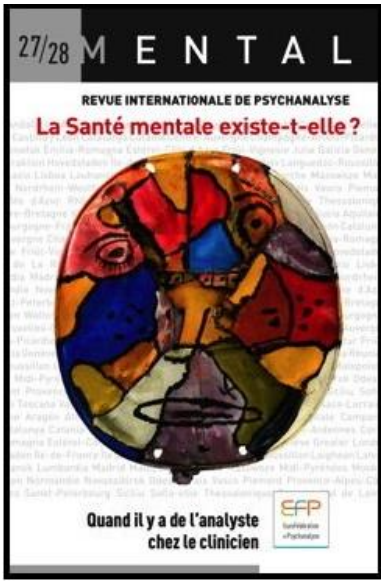

LQ - *La psychanalyse peut-elle exister sans combattre ?*

P. B.C. - Je ne le pense pas, mais j'en rêvais ! La psychanalyse a aujourd'hui affaire au rouleau compresseur de la fureur réglementaire et à la froide et lisse machine administrative, auxquels sont tout autant soumis les élus politiques. Il y a peu, j'entendais à la radio l'idée de soumettre le débat parlementaire à la surveillance d'une caméra, au contrôle direct du citoyen voyeur. Pour ces hommes et ces femmes politiques, c'est une chance que

nous leur offrons de défendre avec nous les valeurs démocratiques, à condition qu'ils en saisissent l'opportunité. Nous l'avons vu en France et en Belgique, avec la multiplication, dans les ACF, des forums concernant la bataille de l'autisme. Nous avons réussi à rendre ses lettres de noblesse au débat démocratique mis à mal. À cet égard, le forum constitue un véritable instrument dont nous avons encore pu mesurer la portée et l'efficacité en Belgique. Je voudrais ici saluer l'expérience française et l'efficacité du *Nouvel Âne* dont nous nous sommes inspirés en Belgique. Une indication précieuse nous avait été donnée lors de la conception du bulletin *Le Forum des psychanalystes* à faire parvenir aux parlementaires : « Il s'agit de leur montrer que nous sommes des écorchés, de traverser la froideur administrative et de leur présenter notre objet *a* sanguinolent ! ». Dernièrement, une parlementaire nous disait : « Vous savez-y faire avec la *com* ! ». La préparation des récentes Journées de l'ECF a été exemplaire à ce propos. Et bien, il y a un art de la communication, de la diffusion… à développer pour que vive la psychanalyse au XXIe siècle. Un art de la percussion !

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE *7 JOURS SUR 7* **L'OPINION ÉCLAIRÉE**

▪ comité de direction

présidente eve miller-rose eve.navarin@gmail.com

rédaction catherine lazarus-matet clazarusm@wanadoo.fr

conseiller jacques-alain miller

▪ rédaction

coordination catherine lazarus-matet clazarusm@wanadoo.fr

comité de lecture pierre-gilles gueguen, jacques-alain miller, eve miller-rose, anne poumellec, eric zuliani

édition cecile favreau, luc garcia, bertrand lahutte

▪ équipe

▪pour l'institut psychanalytique de l'enfant daniel roy, judith miller

▪pour babel

-Lacan Quotidien en argentine et sudamérique de langue espagnole graciela brodsky

-Lacan Quotidien au brésil angelina harari

-Lacan Quotidien en espagne miquel bassols

- pour Latigo, Dalila Arpin et Raquel Cors

- pour Caravanserail, Fouzia Liget

-pour Abrasivo, Jorge Forbes et Jacques-Alain Miller

diffusion éric zuliani

▪designers viktor&william francboizel vwfcbzl@gmail.com

▪technique mark francboizel & olivier ripoll

▪médiateur patachón valdès patachon.valdes@gmail.com

▪ suivre Lacan Quotidien :

▪ecf-messager@yahoogroupes.fr ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : éric zuliani

▪pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse

▫ responsable : gil caroz

▪amp-uqbar@elistas.net ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse

▫ responsable : oscar ventura

▪secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychanalysis ▫ responsables : dominque holvöet et florencia shanahan

▪ EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela AMP em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫moderator : patricia badari ▫ traduction lacan quotidien au brésil : maria do carmo dias batista

POUR ACCEDER AU SITE LACANQUOTIDIEN.FR CLIQUEZ ICI.

• *À l'attention des auteurs*

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail (catherine lazarus-matet clazarusm@wanadoo.fr) **ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",**
Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫ Paragraphe : Justifié ▫ Notes : en fin de texte, taille 10 •

•*À l'attention des auteurs & éditeurs*

Pour la rubrique Critique de Livres, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris. •